





SÉSAME : LE BIO S'OUVRE À VOUS

Chef de file : Cœur d'Essonne Agglomération

-  51 partenaires dont 9 collectivités
-  Agroécologie, Transition écologique et énergétique
-  Territoires périurbains
-  200 000 personnes concernées



AMBITION

Comment nourrir les métropoles demain ? L'évolution vers une agriculture et une alimentation durable est aujourd'hui une opportunité et une nécessité pour assurer l'autonomie alimentaire des villes de demain. La demande de la population pour une alimentation saine, locale et de qualité est croissante. L'ambition du projet est d'engager l'ensemble du territoire de Cœur d'Essonne Agglomération vers une transition agricole et alimentaire : il s'agit de faire de cette transition un élément majeur de développement économique endogène durable, avec des bénéfices majeurs – santé, restauration du capital naturel, ainsi qu'un service d'approvisionnement alimentaire du cœur de la métropole. Le projet vise également à tester à grande échelle un nouveau modèle agricole adapté aux territoires périurbains. Le budget prévisionnel du projet atteint 76 M€.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Constituer un réseau productif rentable « du champ à l'assiette » proposant le passage à l'échelle de modèles économiques éprouvés avec la création d'une exploitation en agroécologie à grande échelle, d'unités de transformation déficitaires sur le territoire et d'un réseau de distribution ;
- Mettre en place un dispositif complet de formation permettant de former 500 personnes par an ;

- Proposer des dispositifs financiers innovants destinés à mieux valoriser le capital naturel et les services écosystémiques rendus par les exploitants agricoles ;
- Développer des outils d'inclusion et de mobilisation citoyenne ;
- Initier un projet d'études scientifiques d'open data et d'exploitation des données, pour essayer ce modèle sur d'autres territoires.

IMPACTS À HORIZON 2030

- **Un réaménagement** du territoire : multiplier par 5 le nombre de fermes locales et les faire fonctionner en réseau. 52 % au moins des surfaces agricoles sera en bio ;
- **La production** d'environ 10 % de la consommation et 50 % de la restauration collective des 210 000 habitants sera en produits bio locaux.

5,7
M€

Montant prévu
de subvention
par l'État (PIA)

20,2
M€

Potentiel
d'investissement
par l'État (PIA)